

A RETENIR

(cf. règlement du Service Education 2018/2019)

⚠ Aucune demande et/ou informations concernant le périscolaire et l'extrascolaire ne doivent être écrites dans le cahier de liaison de l'école mais sur papier libre à remettre aux animateurs.

Périscolaire

Accueil du matin
Accueil du soir
Restauration (Repas+Accueil repas midi)
Transport scolaire

En cas d'absence de l'enfant :

Tous les accueils auxquels l'enfant est inscrit seront facturés quelque soit le motif de l'absence. Seul le repas ne sera pas facturé si l'enfant est absent de l'école depuis 9h ou si l'enfant est parti après 9 h pour cause de maladie et qu'un certificat médical est présenté au Service Education dans les 48 h.

Inscrire mon enfant de façon occasionnelle :

Pour les accueils du matin, du soir et la
restauration :

Les mots ou les documents prévus à cet effet
(disponibles sur les ALAE) sont à remettre aux
animateurs avant 9h.

Accueil occasionnel matin : 2€50
Accueil occasionnel soir : 2€50
Rajout cantine : Tarif normal

**Seule l'annulation occasionnelle du repas est
possible** (l'accueil repas midi sera facturé)

Pour le transport scolaire :

Les mots ou les documents prévus à cet effet sont à
remettre à **l'accompagnatrice du bus ou aux
animateurs.**

Inscrire ou désinscrire mon enfant pour 1 mois ou plus :

Se présenter au **Service Education** (9 rue Maubec)
avant la fin du mois en cours pour que la modification
soit effective au 1^{er} jour du mois suivant.

Cas exceptionnel : Si reprise d'activité professionnelle
d'un des parents, la modification pourra être prise en
compte en cours de mois sur présentation d'un justificatif.

Extrascolaire

Mercredis après-midi
Vacances scolaires

En cas d'absence imprévue de l'enfant :

Seules les absences pour raisons médicales seront déduites et uniquement si un **certificat médical** est présenté
au Service Education (9 rue Maubec)
sous 8 jours à compter du premier jour d'absence.

Les mercredis après-midi : Inscription ou annulation

Envoyer un mail au **Service Education** :
education@plaisancedutouch.fr
ou
se présenter au Service Education
(9 Rue Maubec)

Aucune modification ne sera prise en compte par téléphone

**avant le vendredi 12h qui précède le
mercredi concerné.**

Passé ce délai, toute annulation sera systématiquement facturée
et aucun rajout ne sera possible

Les vacances scolaires : Inscrire mon enfant

Durant la période d'inscription, déposer les fiches
d'inscription au **Service Education,**
9 rue Maubec
ou
les envoyer par mail :
education@plaisancedutouch.fr

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de la Mairie de
Plaisance du Touch, au Service Education et sur les ALAE